

# VILLAGE DE POINTE-VERTE

## PROCÈS VERBAL

### RÉUNION ORDINAIRE

**Date :** le 25 janvier 2016

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Salle du conseil

---

#### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

#### 2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron - Maire
- Michel Haché – Conseiller
- Marc Arseneau - Conseiller

Étaient absents :

- Alvine Haché – Conseillère
- John Kowtaluk - Maire adjoint

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

##### a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

**Résolution : 01-16**      **Proposée par : Michel Haché**  
**Appuyée de : Marc Arseneau**

Que le sujet de la patinoire, des équipements de pompiers et du comité du Parc Atlas soit ajouté pour discussion à l'ordre du jour et que l'ordre du jour soit accepté ainsi modifié.

**Pour : 2**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

#### 4. Déclarations de conflits d'intérêts

a) M. Michel Haché, déclare un conflit d'intérêt au point 17. A.

5. Présentation de citoyens

a) Aucun

6. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

a) Résolution - Réunion ordinaire du 30 novembre 2015

<b>Résolution 02-16</b>	<b>Proposée par : Marc Arseneau</b>
	<b>Appuyée de : Michel Haché</b>
Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 2</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

b) Résolution - Réunion extraordinaire du 14 décembre 2015

<b>Résolution 03-16</b>	<b>Proposée par : Michel Haché</b>
	<b>Appuyée de : Marc Arseneau</b>
Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 2</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

7. Affaires découlant du procès-verbal

- Notre demande de débenture a été soumise à la commission des emprunts en capitaux
- Les représentants autorisés auprès de Service de Cartes Desjardins ont été modifiés
- Le fonds de réserve n'a pas été placé comme décidé par résolution car lors de la réunion suivante il a été budgété comme revenu en 2016.
- Des lettres d'intérêt pour la vente du terrain au NID 20686168
- Ont été envoyés selon les termes définis par le conseil, la date limite de réponse est le 22 février 2016
- Une lettre a été envoyée à l'ingénieur régional des transports relativement aux déficiences de la rue de la gare, aucun accusé de réception n'a été reçu.
- Les budgets de la municipalité et du service des égouts sanitaires ont été soumis au ministère de l'environnement et des gouvernements locaux.
- La lettre relative au fonds de promotion touristique a été envoyée

## 8. Rapport du maire et approbation de dépense

### a) Résolution - Approbation

**Résolution 04-16**

**Proposée par : Marc Arseneau**

**Appuyée de : Michel Haché**

Que le rapport du maire ainsi que ses dépenses soient acceptés tels que présentés pour les mois de décembre et janvier.

**Pour : 2**

**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

## 9. Rapports financiers

### Novembre et décembre

- a) Village de Pointe-Verte
- b) Parc Atlas
- c) Égouts sanitaires
- d) Comité des loisirs
- e) Visa Desjardins

**Résolution 05-16**

**Proposée par : Michel Haché**

**Appuyée de : Marc Arseneau**

Que la conciliation bancaire, l'état des résultats ainsi que les factures payées du fonds général de fonctionnement, du fonds des égouts, du Parc Atlas, du comité des loisirs ainsi que le rapport Visa soient acceptés tels que présentés.

**Pour : 2**

**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

## 10. Finance – Autre

- a) Pour information – Lettre des vérificateurs

## 11. Hygiène

- a) aucun

## 12. Parc Atlas et Tourisme

- a) Pour information – Forum touristique

b) Pour discussion (ajout) – Comité de bénévoles

13. Travaux Public et Transport

a) aucun

14. Personnel

a) aucun

15. Développement économique

a) aucun

16. Services Policiers

a) aucun

17. Service d'incendie

Le conseiller Haché quitte la salle

a) **Résolution – amendement à la politique de récompense des pompiers.**

Le conseil, ne réunit plus le quorum, la résolution sera reportée à la prochaine réunion.

Le conseiller Haché reprend sa place

18. Communautaires / Loisirs

a) **Résolution – Don Fondation de l'Hôpital Chaleur**

**Résolution 06-16**

**Proposée par : Marc Arseneau**

**Appuyée de : Michel Haché**

Qu'un don de 150\$ soit effectué.

**Pour : 2**

**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

b) **Résolution – Album étudiant**

**Résolution 07-16**

**Proposée par : Michel Haché**

**Appuyée de : Marc Arseneau**

Qu'un don de 50\$ soit effectué.

Pour : 2  
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

- c) Pour information – Recommandation du CÉD sur la fermeture de l'école Séjour Jeunesse
- d) Pour résolution – Demande de don Miss Canada Collegiate
- e) Pour discussion (ajout) – patinoire extérieure

## 19. Urbanisme

- a) Pour information – Rapport des permis de construction
- b) Résolution – : Véhicules récréatifs et autres dispositions administratives

Résolution 08-16      Proposée par : Michel Haché  
Appuyée de : Marc Arseneau

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a l'intention d'adopter des modifications à son Plan Rural, étant l'Arrêté No 59-01-2011 intitulé "Arrêté adoptant le Plan Rural du Village de Pointe-Verte" en vue de permettre l'affectation et l'usage de terrain comme suit :

Changer plusieurs dispositions contenues dans le plan rural concernant la mise en place et l'utilisation des véhicules récréatifs (roulottes de voyages) sur l'ensemble du territoire de la municipalité, notamment le nombre de véhicules récréatifs permis par terrain vacant ou construit, et les marges de retrait à respecter par rapport aux limites du terrain, à la rue, à la baie des Chaleurs et aux autres véhicules récréatifs sur un même terrain. D'autres dispositions administratives contenues dans le plan rural sont également amendées ou abrogées notamment certaines dispositions concernant les clôtures.

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a l'intention d'adopter ledit amendement au Plan Rural par voie d'un arrêté municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 66 de la Loi sur l'Urbanisme prescrit que le Conseil doit demander par écrit l'avis du comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur préalablement à l'adoption d'un arrêté modifiant un plan rural; et

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté;

**IL EST RÉSOLU QUE**

- a) Le Conseil prenne les mesures nécessaires en vue d'adopter ledit Arrêté de modification au Plan Rural dès après consultation auprès du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la CSR Chaleur;
- b) Soit rédigé un arrêté portant adoption dudit amendement au plan rural;
- c) Le Secrétaire Municipal se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier les avis publics prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique;
- d) Une étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 29 février 2016 en la Salle du Conseil de Pointe-Verte, N.B. à 19h00 heures;
- e) L'examen des objections écrites s'échelonne jusqu'au 14 mars 2016 inclusivement, soit 14 jours suivant la date de l'audience publique;
- f) Le Secrétaire Municipal demande par écrit au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la CSR Chaleur de donner son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant le Plan Rural dans les trente (30) jours de la demande.

**Pour : 2**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

## **20. Affaires régionales**

### **a) Résolution – Lettre pour les réfugiés**

**Résolution 09-16**      **Proposée par : Marc Arseneau**  
**Appuyée de : Michel Haché**

Qu'une lettre de soutien pour ce projet soit envoyée.

**Pour : 2**  
**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

## **21. Fourrière Béniro**

### **a) Aucun**

## **22. Affaires diverses**

- a) Pour discussion (ajout) – don des Dusty Sneakers

## **23. Correspondances**

- a) Voir dossiers correspondances

## **24. Arrêtés municipaux**

- a) Arrêté numéro 64-03-2015 – Arrêté concernant la procédure d'assemblées délibérantes du conseil municipal de Pointe-Verte.

<b>Résolution 10-16</b>	<b>Proposée par : Michel Haché</b> <b>Appuyée de : Marc Arseneau</b>
Que Arrêté numéro 64-03-2015 – Arrêté concernant la procédure d'assemblées délibérantes du conseil municipal de Pointe-Verte soit accepté en troisième lecture telle qu'intégralement lu.	
<b>Pour : 2</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

- b) Arrêté numéro 64-03-2015 – Arrêté concernant la procédure d'assemblées délibérantes du conseil municipal de Pointe-Verte.

<b>Résolution 11-16</b>	<b>Proposée par : Marc Arseneau</b> <b>Appuyée de : Michel Haché</b>
Que Arrêté numéro 64-03-2015 – Arrêté concernant la procédure d'assemblées délibérantes du conseil municipal de Pointe-Verte soit accepté en quatrième lecture telle que lu par son titre en ensuite adopté.	
<b>Pour : 2</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## **25. Affaires nouvelles**

## **26. Prochaine réunion**

Le 29 février 2016 à 19h

## **27. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.